

AVENANT N° 3 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
représenté par le directeur des sports,
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **Fédération française de course d'orientation**
représentée par son président, Monsieur Michel EDIAR
désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 305 533 580 00042

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2016 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération)
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2016 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2016 s'élève à 266 726 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 116 869 €, le solde restant s'élève à 149 857 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 37 000 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 303 726 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : 620 100€.

Pour mémoire, la subvention d'un montant de 17 180 € précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

ARTICLE 4 :

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le ~~03/06/16~~ 08/06/16

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE COURSE
D'ORIENTATION



LE DIRECTEUR DES SPORTS
Pour le directeur des sports
L'adjointe au directeur des sports,
Chef de service

Claudie SAGNAC

WISE LE ~~03/06/16~~ 08/06/16 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ

¹—dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 3 – Relevé d'identité bancaire

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère	2014		2015		2016		2017	
	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	8348	9450	8772	10000	9450	10000	10500	10500
Nombre de licences								
Nombre d'ATP	33323	34000	33759	35000	34000	35000	36000	36000
Nombre total de licences et d'ATP	41671	43450	42531	45000	43450	45000	46500	46500
Nombre et taux de licences féminines	3126 (37,45%)	3650 (38,82%)	3349 (35,18%)	4000 (40%)	3650 (38,82%)	4300 (40,85%)	4300 (40,85%)	4300 (40,85%)
Nombre et taux de licences en ZUS	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	1440 (17,25%)	1520 (17,33%)	1520 (17,33%)	200 (2%)	1520 (17,33%)	200 (2%)	210 (2%)	210 (2%)
Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	7	8	8	10	8	10	12	12
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives								
Solidité financière	85,11	0	0	80,0 %	0	80,0 %	80,0 %	80,0 %
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives								
Rang sportif de la France	7	4	4	6	4	6	6	6
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs								
Taux de suivi médical complet - SHN	88,88%	100%	85,26%	100%	85,26%	100%	100%	100%
Taux de suivi médical complet - Espoirs	98,09%	100%	83,33%	100%	83,33%	100%	100%	100%
Emplois d'avenir								
Nombre d'emplois d'avenir	1	0	1	0	1	0	0	0
Lettres de missions signées dans CTS-Web								
Nombre et taux de lettres de missions signées	9 (100%)	9 (100%)	9 (100%)	9 (100%)	9 (100%)	9 (100%)	9 (100%)	9 (100%)

Objectifs partagés	M-2		M-1		N		M+1	
	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Structure fédérale sur le territoire	69%	100%	83%	100%	83%	100%	100%	100%
Développement et recensement des équipements sportifs	9200	18000	17447	18000	17447	18000	19000	20000
Développement des écoles de CO de qualité, et de l'offre de pratique élargie	83	95	86	95	86	95	100	105
Le développement de l'accès au haut niveau des jeunes à travers le RDE et les SLE	19	35	31%	35	31%	35	40	40
Echanges binatéraux	0	1	0	1	0	1	1	1
Le maintien parmi l'élite: préparation aux compétitions des équipes de France en CO à pied	4	6	4	6	4	6	5	5
Le maintien parmi l'élite: préparation des équipes de France en CO à VTT	7	5	5	5	5	5	5	5
Soutien au PES, aux 3 poles	41%	80%	46%	80%	46%	80%	80%	80%
Le maintien parmi l'élite: aides personnalisées et suivi socio-professionnel	61% (27/44)	60%	61%	60%	61%	60%	60%	60%
Indemnités des CTS								
SMR des SHN								
Taux de suivi médical complet - SHN	86%	100%	86%	100%	86%	100%	100%	100%
Taux de suivi médical complet - Espoirs	83%	100%	83%	100%	83%	100%	100%	100%
Taux de suivi médical complet	85%	100%	85%	100%	85%	100%	100%	100%
Encadrement sanitaire des équipes de France	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Programme d'éducation et de prévention aux conditions de pratiques en nature	0	20	0	20	0	20	20	20
La formation fédérale et professionnelle, pérennisation de toutes les actions pour une pratique de qualité	218	150	170	150	170	150	150	150
Structure fédérale: séminaires des CTS	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			Engag. fédéral
	Budget	Demande	Accordé	
structuration fédérale sur le territoire	6 000 €	2 500 €	2 500 €	3 500 €
Action 1				
Structuration fédérale	6 000 €	2 500 €	2 500 €	3 500 €
Structuration fédérale: séminaires des CTS	6 000 €	2 500 €	2 500 €	3 500 €
Action 1	4 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Structuration fédérale	4 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Développement et recensement des équipements sportifs,	4 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Action 1	27 000 €	14 500 €	14 500 €	12 500 €
Structuration fédérale	27 000 €	14 500 €	14 500 €	12 500 €
Développement des écoles de CO de qualité, et de l'offre de pratique élargie.	43 000 €	12 000 €	12 000 €	31 000 €
Action 1	43 000 €	12 000 €	12 000 €	31 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	43 000 €	12 000 €	12 000 €	31 000 €
Le développement de l'accès au haut niveau des jeunes à travers le RDE et les SLE	4 500 €	2 000 €	2 000 €	2 500 €
Action 1	4 500 €	2 000 €	2 000 €	2 500 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	4 500 €	2 000 €	2 000 €	2 500 €
Le maintien parmi l'élite: aides personnalisées et suivi socio-professionnel	46 000 €	37 000 €	37 000 €	9 000 €
Action 2	46 000 €	37 000 €	37 000 €	9 000 €
Aides personnalisées (AP)	46 000 €	37 000 €	37 000 €	9 000 €
Le maintien parmi l'élite: préparation aux compétitions des équipes de France en CO à pied	228 000 €	141 000 €	138 000 €	90 000 €
Action 2	228 000 €	141 000 €	138 000 €	90 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	85 000 €	44 000 €	44 000 €	41 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	143 000 €	97 000 €	94 000 €	49 000 €
Le maintien parmi l'élite: préparation des équipes de France en CO à VTT	48 000 €	10 000 €	10 000 €	38 000 €
Action 2	48 000 €	10 000 €	10 000 €	38 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	48 000 €	10 000 €	10 000 €	38 000 €
Soutien au PES, aux 3 pôles.	42 000 €	30 000 €	30 000 €	12 000 €
Action 2	42 000 €	30 000 €	30 000 €	12 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	42 000 €	30 000 €	30 000 €	12 000 €
Indemnités des CTS	0 €	0 €	0 €	0 €
Action 2	0 €	0 €	0 €	0 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	0 €	0 €	0 €	0 €
Encadrement sanitaire des équipes de France	36 700 €	16 500 €	16 500 €	20 200 €
Action 3	36 700 €	16 500 €	16 500 €	20 200 €

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Accompagnement sanitaire préventif	36 700 €	16 500 €	16 500 €	20 200 €
SMR des SHN	19 500 €	12 500 €	12 496 €	7 004 €
Action 3	19 500 €	12 500 €	12 496 €	7 004 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	19 500 €	12 500 €	12 496 €	7 004 €
SMR des espoirs	11 000 €	3 500 €	3 480 €	7 520 €
Action 3	11 000 €	3 500 €	3 480 €	7 520 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	11 000 €	3 500 €	3 480 €	7 520 €
structuration médicale nécessaire au SMR	22 000 €	7 250 €	7 250 €	14 750 €
Action 3	22 000 €	7 250 €	7 250 €	14 750 €
Promotion des APS comme facteur de santé	22 000 €	7 250 €	7 250 €	14 750 €
La formation fédérale et professionnelle, pérennisation de toutes les actions pour une pratique de qualité	32 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €
Action 4	32 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €
Formations fédérales	20 500 €	10 500 €	10 500 €	10 000 €
Professionnalisation de l'activité	11 500 €	5 500 €	5 500 €	6 000 €
TOTAL	569 700 €	306 750 €	303 726 €	265 974 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

37 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

266 726 €

Crédit Mutuel

CCM PARIS 20 ST FARGEAU
Tél 08-20-09-98-93
167 AVENUE GAMBETTA
75020 PARIS

Relevé d'identité bancaire-IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)

This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc....)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	06050	00027926541	63	CCM PARIS 20 ST FARGEAU

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8060 5000 0279 2654 163	CMCIFR2A

1012426300060
IN-D/11-HEC010

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

FEDERATION FRANCAISE DE COURSES
D'ORIENTATION
15 PASSAGE DES MAUXINS
75019 PARIS

